

Les poubelles de la colère : de la Haute-Gironde à la Haute-Vienne, l'arrêt du ramassage des ordures à domicile suscite souvent l'indignation

CELINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Par [Camille Bordenet](#)

Article réservé aux abonnés

Enquête Sous la pression budgétaire et environnementale, des collectivités invitent les usagers à apporter eux-mêmes leurs déchets à des bornes, parfois éloignées. Une réforme qui peine à être acceptée dans les zones rurales, déjà marquées par le recul des services publics.

Sur Facebook, les photos de pyramides de poubelles aux pieds de conteneurs s'amoncellent, et, avec elles, les colères. Sylvain Guinaudie soupire. Non, l'ancien président du syndicat intercommunal chargé de la gestion des déchets en Haute-Gironde ne s'est pas « *amusé* » à supprimer le ramassage des poubelles à domicile, ni à demander aux usagers de les apporter eux-mêmes à des conteneurs « *pour emmerder le monde* ». C'est, défend-il, que ce système dit « de points d'apports volontaires » est réputé le plus efficace pour réduire à la fois la quantité de déchets, les coûts pour la collectivité et, in fine, la fiscalité des habitants.

Des impératifs environnementaux et budgétaires auxquels sont confrontées de nombreuses collectivités, tandis que la France fait toujours figure de [mauvais élève européen dans la gestion des déchets](#) – la loi antigaspillage AGEC (2020) vise une baisse de 15 % des déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010, soit 501 kilos par habitant.

Plusieurs options s'offrent alors aux intercommunalités – dont les déchets relèvent – en matière de collecte : rester en porte à porte mais réduire la fréquence de ramassage (la plus courante), passer en apport volontaire sur tout ou partie du territoire, ou bien coupler les deux. Certaines agissent sur la tarification, en remplaçant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (basée sur la valeur locative du logement et encore majoritairement appliquée) par une redevance suivant le principe pollueur-payeur : chaque foyer paye en fonction du volume produit.

Le point d'apport volontaire de la place de l'église Saint-Martin, à Périgueux, le 8 juin 2026. CELINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Des points d'apport volontaire enterrés square du Docteur-Berger, à Coutras (Gironde), où se fait encore la collecte en porte à porte, le 9 juin 2026. CELINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

La municipalité de Saint-Gervais (Gironde) s'est équipée de caméras de surveillance aux abords des points d'apport volontaire, le 9 juin 2026. CELINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Des sacs abandonnés volontairement sur l'avenue du Maréchal-Foch, à Coulounieix-Chamiers (Dordogne), le 8 juin 2026. CELINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Un point de collecte forcé, à Chancelade (Dordogne), le 8 juin 2026 CELINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

« *A ne rien faire, on allait dans le mur* », justifie Sylvain Guinaudie, quatre ans après le lancement de la réforme haut-girondine. Mais à aller trop vite et trop fort sur un sujet aussi sensible, on prend le risque de braquer, en cette époque de conjonction des crises et des tensions, entre fin du monde et fin du mois.

Enfant du pays, Sylvain Guinaudie en sait quelque chose. Il a essuyé insultes sur Facebook et menaces, [au point de jeter l'éponge aux municipales de mars](#). Il tire sa révérence droit dans ses bottes, rappelant avoir été mû par la volonté de « *servir [s]on territoire et non par celle d'y faire carrière politique* ». Les résultats sont là, quoique « *moins bruyants que le contre-récit des opposants* » : 125 kilos de déchets en moins par habitant en trois ans, 14 500 tonnes enfouies en moins, moins de camions sur la route, moins d'accidents pour les éboueurs...

L'ire des ordures dépasse les frontières de la Haute-Gironde. Collectifs d'opposants, pétitions, recours devant les tribunaux... De la Dordogne à la Vendée, la presse locale et les groupes Facebook sont devenus le déversoir de galères quotidiennes parfois kafkaïennes : des bornes trop pleines obligeant à déposer à côté, trop loin pour les personnes non véhiculées, trop hautes pour certaines personnes, notamment âgées ou handicapées ; des bugs avec les cartes d'accès ; des déchets sauvages, des rats... Et des factures qui augmentent malgré tout. Parfois même des amendes – les élus peuvent verbaliser. « *Nous avons l'impression de revenir au Moyen Age*, témoigne une octogénaire à la chiche retraite, qui vient d'écrire à "Madame la ministre de l'écologie". *Je composte, j'ai des poules, je recycle, dans quel but ?* »

L'incompréhension est particulièrement vive dans les campagnes, où l'habitat est dispersé, la pyramide des âges inversée, les catégories populaires surreprésentées... et les kilomètres rallongés. Si les citadins déplorent des nuisances olfactives et visuelles, les ruraux, eux, subissent une fois de plus la dépendance à la voiture et la hausse du prix des carburants.

Un point d'apport volontaire, à la sortie de Mensignac (Dordogne), le 9 juin 2026. CELINE LEVAIN/MIRAGE
COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Un point d'apport volontaire vandalisé. Ici, des traces de pétards ayant provoqué un incendie, sur la route de la
Grange, à Champcevinel (Dordogne), le 8 juin 2026. CELINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Surtout, ils ont le sentiment de perdre prise sur l'un des derniers services de proximité, [dans des territoires ayant déjà payé un lourd tribut en guichets disparus](#). « *Les déchets sont un puissant révélateur d'inégalités sociales en même temps qu'un service public peu lisible, car historiquement invisibilisé*, souligne Maxence Mautray, auteur d'une thèse sur la réforme en Haute-Gironde. *Les usagers trouvent que cet arrêt du ramassage est injuste non parce qu'ils sont contre l'écologie, mais parce qu'ils s'opposent à la façon dont l'effort est distribué : il cible trop les ménages en bout de chaîne, mais pas assez les industriels en amont.* »

Les usagers fustigent aussi des décisions prises « *en haut* », « *dans les bureaux* », questionnant la légitimité des intercommunalités. Un contexte de « *défiance démocratique* » qui n'est pas sans rappeler des revendications des « *gilets jaunes* ».

Récupération politique

Ce terrain est propice pour le Rassemblement national (RN). [La députée de Gironde Edwige Diaz](#) s'est emparée de la fronde, incriminant une écologie « *punitive* », surfant sur le « *sentiment d'abandon* », s'affichant aux côtés des maires réfractaires et du collectif Touche pas à mes poubelles. Le porte-parole du collectif, Arnaud Bobet, s'emploie à dénoncer « *mensonges et contre-vérités* ». Le RN a ainsi arraché deux mairies à la gauche et des centaines de conseillers municipaux, en partie sur la promesse – difficilement réalisable – d'un retour au porte-à-porte.

Une récupération que déplorent certains. Maire (sans étiquette) du bourg voisin de Saint-Gervais et délégué au syndicat de déchets, Patrice Potier rappelle que la réforme avait été votée à une large majorité. « *Plus c'est technique, plus les populistes gommement les vrais enjeux* », dénonce celui qui a été témoin, au début, « *d'un lobbying d'opposants, avec des sacs de paille déposés pour donner l'impression que ça déborde* ». Il l'assure : chez lui, les containers ne sont « *plus un sujet* ». La preuve : il vient d'être réélu en les ayant défendus. « *L'acceptation locale dépend aussi de la volonté des maires.* »

Points d'apport volontaire à la sortie du bourg de Saint-Gervais (Gironde), le 9 juin 2026. CELINE
LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Patrice Potier, maire de la commune de Saint-Gervais (Gironde), le 9 juin 2026. CELINE LEVAIN/MIRAGE
COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Des banderoles hostiles aux points d'apport volontaire, à Virsac (Gironde), le 9 juin 2026. CELINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Ce chef d'entreprise n'est pourtant « *pas écolo* », il le précise. Il était même « *contre* » la réforme. C'était avant de s'intéresser de près aux enjeux : « *A la campagne, il suffit pourtant d'ouvrir les yeux pour le voir, le changement climatique.* » Certes, « *il y a des dysfonctionnements à corriger. Mais ça ne fait que deux ans qu'on expérimente l'apport volontaire, contre soixante-dix pour le porte-à-porte* ».

« *Oui on aurait pu aller moins vite, mieux raconter, concerter davantage* », concède Sylvain Guinaudie. Il y a quand même eu des consultations citoyennes. Dès son arrivée, son successeur à la tête du syndicat intercommunal de gestion des déchets, Jean-Philippe Le Gal (Parti socialiste, premier adjoint à Libourne) a gelé la réforme. Le temps de construire un nouveau projet « *avec une méthode à la carte, adaptée à chaque territoire* ». Tout en maintenant, assure-t-il, les ambitions environnementales et budgétaires. « *Vous pouvez avoir une réforme techniquement parfaite, mais qui se fracasse sur la réalité* », dit-il, faisant le parallèle avec l'écotaxe et les zones à faibles émissions.

Ailleurs, certains font machine arrière. En Haute-Vienne, après deux ans d'une forte mobilisation citoyenne – soutenue, ici, par la députée « insoumise » Manon Meunier –, la nouvelle communauté de communes Haut-Limousin en Marche s'est engagée à revenir au ramassage à domicile, en dépit des investissements déjà réalisés.

Coordinatrice du service public des déchets à l'Agence de la transition écologique, Alexandra Gentric évoque aussi des collectivités où le changement s'est fait sans heurt, « *en prenant le temps de travailler la décision et d'accompagner* ». Ou celles qui, de par leur topographie montagneuse, n'ont jamais connu le ramassage à domicile. « *Est-ce que les usagers au pouvoir d'achat contraint voudraient subir les hausses de coûts sans que leur collectivité ne fasse rien ?* »

La Dordogne, elle, en a peut-être trop fait. Ou trop vite. C'est l'un des seuls territoires à avoir adopté à la fois l'apport volontaire et la tarification incitative. Tout en même temps et sur l'ensemble du département. « *Une double peine* », pour le Collectif des usagers mécontents, 19 000 abonnés Facebook et autant de colères.

Un « *cas d'école de ce qu'il ne faut pas faire* », juge le député (Génération.s) Sébastien Peytavie : « *Si on ne prend pas en compte, dès le départ, la situation des précaires, c'est là que l'écologie devient punitive.* » Il a déposé, fin 2025, une proposition de loi pour défendre, entre autres, la mise en place d'une tarification sociale – restée lettre morte. « *C'est un sujet hautement politique que personne ne veut regarder, car ce n'est pas sexy, et complexe, coûteux, regrette-t-il. Pourtant, tout le monde va se le prendre en pleine figure dans les années à venir.* »

[Réutiliser ce contenu](#)